



EUROPE, CIEL UNIQUE 2+

30 janvier 2014 : Vers une nouvelle mobilisation européenne.

BUREAU NATIONAL

Aix-en-Provence, le 23 décembre 2013

L'ETF, principale organisation européenne représentative des personnels de l'aviation civile, maintient la pression pour faire échec aux tentatives de libéralisation du contrôle aérien voulues par les institutions européennes. Après les succès de la grève du 12 juin et de la manif du 14 octobre à Bruxelles, une nouvelle journée d'action européenne a été décidée pour le 30 janvier 2014.

POURQUOI EST-IL IMPÉRATIF QUE CETTE MOBILISATION SOIT UN SUCCÈS ?

Malgré l'opposition tenace de certains pays importants dont la France et l'Allemagne, le projet de Ciel unique 2+ est toujours d'actualité. Il est désormais en cours d'examen au Parlement européen. La date du 30 janvier, retenue pour la nouvelle journée d'action européenne correspond au jour où la Commission transport du Parlement devra voter les amendements au texte. L'USAC-CGT a analysé l'ensemble des 326 amendements déposés par les parlementaires. Si certains vont dans le bon sens, notamment suite au travail de l'ETF auprès des élus, d'autres sont clairement inacceptables. Les plus libéraux des députés confirment les orientations proposées par la Commission européenne particulièrement sur la séparation structurelle opérateur/régulateur et l'externalisation des services dits supports et vont même plus loin : élargissement des principes de concurrence aux services de contrôle terminaux et accélération du processus de libéralisation. La version du texte Ciel unique 2+ qui sera votée par le Parlement pourrait donc être pire que la version initialement proposée par la Commission européenne !

L'autre gros sujet d'inquiétude concerne les objectifs de performance européens pour la période 2015-2019. Le comité Ciel unique des 17 et 18 décembre n'a pas pu conclure sur un accord entre les États et la Commission européenne. Ce scénario était largement prévisible au vu des positions fortes affichées par certains États, dont la France, face aux demandes irréalistes de réductions de coûts voulues par Bruxelles. Notons au passage que

la position défendue par la France est bien celle retenue par le protocole DGAC 2013. Le débat est repoussé à minima jusqu'en février. Par ailleurs, l'ensemble des organisations internationales représentatives des professionnels du secteur (à l'exception notable de l'Atceuc), viennent de produire conjointement avec ETF et CANSO (organisation représentative des services de navigation aérienne en Europe), un document demandant à la Commission européenne l'adoption d'objectifs réalistes, se basant sur des estimations de trafic fiables, avec un point de départ conforme à la réalité et prenant en compte les interdépendances entre les domaines de performance. Nul doute que cette initiative aura permis de contrer certains arguments de la Commission européenne.

L'Atceuc ne répond pas.

Comme lors de nos précédentes initiatives et dans un souci d'efficacité, ETF a proposé dès la mi-octobre à l'Atceuc de se joindre à cette nouvelle action. Nous attendons toujours sa réponse. Parallèlement, le Scnta, membre de l'Atceuc annonce qu'il va peut-être faire 5 jours de grève du 27 au 31 janvier mais uniquement sur RP2. Il demande également à la France de prendre position, ce qu'elle a déjà fait et écrit notamment dans le protocole. A notre connaissance aucun autre syndicat de la DGAC n'a été consulté sur cette initiative. Comment va t elle évoluer ? Vont-ils lever leur préavis en cours de route comme le 11 juin dernier ? Ou avant le début de leur grève comme le 10 octobre ? Ou vont-ils aller jusqu'au bout ? L'USAC-CGT regrette néanmoins que sur des sujets aussi importants (l'avenir de la DGAC...) les syndicats ne soient pas prêts à agir de concert.

LES AXES REVENDICATIFS DU 30 JANVIER 2014

Les motifs sur lesquels l'ETF appelle les personnels à se mobiliser le 30 janvier prochain sont les suivants :

- contre la séparation opérateur/régulateur qui signera de facto la fin de la DGAC et la sortie de la Fonction publique d'État.
- contre la mise en concurrence obligatoire des services « supports » (CNS (services techniques), Information aéronautique, Météo, Écoles de formation).

- pour l'adoption d'objectifs européens réalistes et contre la mise en place d'un contrôle aérien low-cost.

Ces sujets sont suffisamment importants pour soulever une vague d'opposition forte partout en Europe. Comme le 12 juin dernier, diverses actions seront organisées par les membres de l'ETF avec notamment des actions de grèves coordonnées dans 3 à 5 pays différents, dont la France.

L'USAC-CGT appelle les personnels à venir se renseigner sur les raisons de cette action lors des assemblées générales qui seront organisées courant janvier. Soyons le plus nombreux possibles dans l'action le 30 janvier !

L'USAC-CGT, premier syndicat de l'Aviation Civile, est membre de :



Demande de bulletin d'adhésion	
Nom/Prénom :	
Corps :	Service :
Email :	Téléphone :
Adresse :	

UNION SYNDICALE DE L'AVIATION CIVILE CGT

1, Rue Vincent Auriol
13617 Aix-en-Provence
cedex

Tél. : +33.4.42.33.76.85
Fax : +33.4.42.33.76.94